

A close-up portrait of Ali Coubba, a man with dark skin and short dark hair, looking directly at the camera with a serious expression. The background is a plain, light-colored wall.

Ali Coubba

« Écrire, c'est refuser de se taire »

Historien, penseur et figure discrète mais influente, Ali Coubba revient dans un entretien exceptionnel sur un parcours façonné par la lutte, la mémoire et l'exil.

L'ÉDITO

1 AN D'ENGAGEMENT, DE VOIX ET DE VÉRITÉ

Il y a un an jour pour jour, Afar Times naissait d'une conviction simple, mais profonde : **la voix des Afars mérite d'être entendue, valorisée, et transmise avec rigueur et dignité**. En lançant ce journal, nous avions un double pari : celui de l'indépendance intellectuelle et celui de la proximité avec nos lecteurs. Aujourd'hui, après douze mois d'engagement quotidien, d'analyses et d'interviews, nous pouvons dire avec fierté : *le pari est tenu, et l'histoire ne fait que commencer.*

Notre ambition n'a jamais été de flatter, encore moins de diviser. Elle a toujours été de **rendre compte, de documenter les réalités locales, de porter les luttes et les espoirs d'un peuple souvent oublié, de créer un espace de débat et de réflexion** au service de l'intérêt général.

En un an, nous avons exploré les lignes de fracture et les points d'ancrage de notre société : les inégalités sociales, les mutations économiques, les enjeux culturels, les mémoires enfouies. Nous avons posé des questions que d'autres contournent, non par provocation, mais par exigence de sens.

Si nous avons choisi d'aborder des sujets économiques, sociaux, politiques, culturels ou historiques, ce n'est pas par opportunisme mais par une conviction profonde. Car notre ligne éditoriale repose sur une conviction simple : un peuple qui se détourne de son histoire, qui ne lit plus ses réalités, devient vulnérable aux récits imposés. C'est pourquoi nous n'écrivons pas dans l'urgence de la tendance, mais dans le temps long de la compréhension. Chaque article que nous publions cherche à tisser ce lien essentiel entre **ce que nous avons été, ce que nous vivons et ce que nous aspirons à devenir.**

Les Afars, peuple fier et pluriel, ont trop longtemps souffert d'une invisibilité médiatique. Afar Times, à son échelle, s'est donné pour mission de briser ce mur de silence. Grâce à vous, lectrices et lecteurs, partenaires ou contributeurs, que nous avons pu grandir, nous améliorer, et bâtir ce média avec exigence, honnêteté et ouverture.

Bien entendu, les défis restent immenses. L'indépendance de la presse est un combat quotidien. L'accès à l'information reste inégal. Les moyens sont parfois modestes. Mais une chose est sûre : **la détermination est intacte**. Nous continuerons à dénoncer les injustices, à interroger les pouvoirs, à raconter les réussites, à creuser là où d'autres survolent.

Un an, c'est peu dans la vie d'un média, mais c'est beaucoup dans **la construction d'une conscience collective**. Nous remercions chacun de vous qui nous lisez, nous soutenez, nous interpellez. Afar Times vous appartient autant qu'à nous. Il est le fruit d'une volonté partagée de ne pas laisser notre destin se raconter sans nous.

En avant pour une deuxième année de vérité, de pluralisme et de fierté.

En avant pour une presse qui relie, qui éclaire, qui rassemble.

Longue vie à Afar Times.

Gadageya
La rédaction

Entretien

Ali Coubba

« Écrire, c'est refuser de se taire »

Ali Coubba, historien engagé et figure emblématique de l'opposition intellectuelle afar, fait partie de ces voix dissidentes qui, depuis plusieurs décennies, interrogent sans relâche les fondements politiques et sociaux de la République de Djibouti. Né en 1961 à Aïri, forgé par l'école coranique autant que par la lecture de Fanon et de Césaire, il porte un regard aigu sur les fractures politiques, sociales et ethniques qui traversent le pays depuis l'indépendance.

Dans cet entretien, il revient sur un parcours marqué par l'exil, l'emprisonnement, l'engagement clandestin, mais aussi par une passion constante pour les mots, les idées et la justice. Au fil de ses réponses, se dessine la conviction que penser, raconter et nommer les rapports de pouvoir demeure un acte de résistance. Son analyse, sans détour, alerte sur les dérives d'un régime dominé par des dynamiques claniques et appelle à une rupture politique qu'il juge désormais inévitable.

Pour commencer, pouvez-vous nous dire qui est Ali Coubba ?

Né en 1961 à Aïri dans le Wéïma, j'ai grandi à Tadjoura. Ville où j'ai effectué toute ma scolarité primaire et une partie de mon enseignement secondaire jusqu'en classe de Troisième. Il faut préciser, qu'au début des années soixante, les petits Tadjouriens, filles et garçons, fréquentaient systématiquement l'école coranique. Toute ma génération a donc connu la dure discipline du kabiir. (C'est ainsi qu'on appelle en Afar le maître d'école coranique).

Personnellement, j'étais soumis une double peine car mon père étant l'imam de mosquée, lecture matinale du Coran et prières quotidiennes ont été mon lot jusqu'à mes 15 ans ! Avec le recul, je dois vous avouer un fait. **L'école coranique a été une bonne chose pour moi.**

Et d'ailleurs, "Coubba" est-il votre véritable nom ou un pseudonyme assumé ?

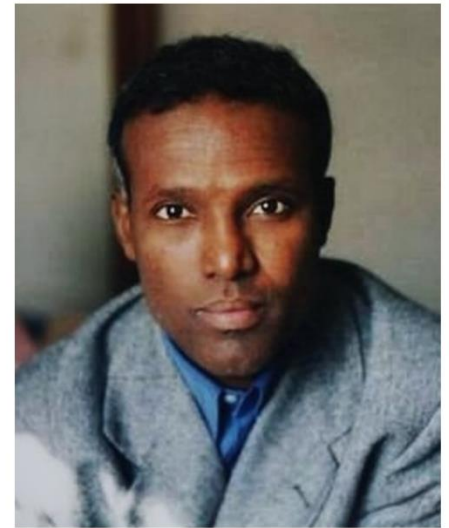
Je m'appelle **Ali Mohamed Ali**. Mes parents, comme vous le pouvez le constater, n'ont pas fait preuve d'originalité ! Je ne sais pas pourquoi les Afar continuent aujourd'hui encore à donner des prénoms arabes redondants à leurs enfants. Dans notre langue et notre culture, on peut trouver de très beaux prénoms en s'inspirant de la géographie, de la faune, de la flore et, bien entendu, de chants et poèmes traditionnels.

Le surnom de Coubba m'a été donné lorsque j'avais 3 ou 4 ans par les amis de mon frère aîné, **Nouho**. Car j'avais l'habitude de jouer avec une balle de tennis. Je la gardais tout le temps sur moi. Je ne m'en séparais quasiment jamais !

Quelle a été votre réaction à la veille de l'indépendance de Djibouti ?

La ville de Tadjoura était un fief réputé de jeunes indépendantistes Anti-Ali Aref et Anti-LPAI.

J'avais entre 15 et 16 ans à ce moment-là. Le collège de Tadjoura a été secoué durant deux ans, 1976 et 1977, par de violentes manifestations. A la différence de certains de mes amis d'enfance, mon militantisme relevait **d'un suivisme de bon aloi**. Je suivais le mouvement.



Tandis que **Saleh Banoyta, Akaadar Daoud, Ali Adoyta, Kamil Hassan** et bien d'autres collégiens ont fait preuve d'un engagement politique précoce. Même le petit **Chehem M. Dilleyta**, à dix ans, ne ratait pas une occasion pour participer à des réunions politiques clandestines. **La majorité écrasante de jeunes soutenait le Mouvement Populaire de Libération (MPL).**

Après le collège de Tadjoura, vous avez poursuivi vos études à Djibouti-ville.

Oui, en 1978, notre pays ne possédait qu'un seul lycée dans la capitale. Une fois terminée le collège, nous, les élèves de Tadjoura, venions à Djibouti-ville pour terminer nos études en enseignement secondaire. Malheureusement, tous les élèves n'avaient pas de familles pouvant les héberger. Aussi, de brillants éléments abandonnaient-ils tout espoir de faire des études supérieures. Un seul lycée construit en 120 ans de colonisation ! C'est un indicateur suffisant pour souligner les méfaits de la dépendance vis-à-vis d'une puissance coloniale. C'est pourquoi, en 1977, au lendemain de l'indépendance, notre pays avait un manque cruel de cadres compétents pour gérer les services publics.

Entretien

Ali Coubba

« Écrire, c'est refuser de se taire »

(suite)

Quelles ont été vos premières expériences marquantes ?

L'université a été pour moi une très bonne école, sur tous les plans. Aussi bien sur le plan personnel que sur le plan de l'apprentissage et de la formation. Ce sont des années que je chérie. Étudier à l'étranger est une expérience extraordinaire à laquelle j'invite tous mes compatriotes désireux de parfaire leurs connaissances.

C'est lors de mes études supérieures à Reims, que j'ai commencé à lire des ouvrages qui ont forgé ma personnalité. Entre 1982-1986, j'ai dévoré tous les ouvrages de référence en matière de lutte de libération. Il est impossible de les énumérer tous. *Les Damnés de la terre* de Frantz Fanon a été l'œuvre maîtresse de mon éveil intellectuel. Bien avant cet éveil, j'avais lu, quand j'étais collégien, *Black Boy* de Richard Wright. C'était un choc pour moi **d'apprendre l'esclavagisme et le racisme que les Noirs américains affrontaient aux Etats-Unis !**

En classe de Seconde, notre professeur de français nous a proposé l'étude de *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire. Aucun lecteur, surtout lycéen, ne peut sortir indemne de la lecture de ce **monument de la littérature française**. Rien à voir avec les auteurs classiques comme Corneille, Racine, Victor Hugo, Lamartine, etc., qu'on ingurgite au cours dans toutes les écoles françaises ! Ces derniers forment cependant des jalons indispensables pour apprécier la qualité et la profondeur des idées de Fanon ou de Césaire. Le français, je tiens à le souligner, est vraiment une très belle langue.

Pendant votre enfance, vous ne lisiez pas ?

Je suis devenu un lecteur boulimique à partir du collège. **Ali Tosh**, à peine âgé de quatorze ans, démontrait la même appétence que moi pour la lecture et l'écriture. Nous étions de jeunes barbouilleurs ! Il faut que j'ajoute une information importante. Docteur **Omar Osman Rabeh** a été un bon maître pour moi. J'ai lu et relu beaucoup de fois son premier livre *Le cercle et la Spirale*. Il m'a beaucoup inspiré lorsque je me suis lancé dans l'écriture. **Sa vie est un roman fait d'héroïsme et de tragédie.**

Vous avez été arrêté et torturé par le SDS, le service secret djiboutien. Pouvez-vous nous replacer cet épisode dans son contexte ? Quelles en ont été les causes et les conséquences sur votre vie ?

Au retour du pays, en 1986, j'ai subi un choc en constatant la somalisation du pays. En à peine une décennie, toute la société djiboutienne se trouvait sous l'emprise du tribalisme et de régime de parti unique. J'ai commencé aussitôt, avec un groupe d'amis universitaires **conscients du danger que courait notre communauté**, à militer dans une organisation clandestine. L'activisme se résumait à payer une cotisation. Parallèlement, à l'imitation du groupe de **Cassim Ahmed Dini, Kassim Ali Dini, Mohamed Ali Abdo, Aden M. Dilleyta et Mohamed Dilleyta**, j'ai créé un mouvement clandestin. Il faut rendre à César ce qui appartient à César ! Les tracts que je rédigeais s'inspiraient de ces amis.

C'est ainsi que j'ai été **arrêté et torturé** par les tortionnaires de la Brigade Nord. A l'époque, cette brigade ne comprenait que des gendarmes d'origine Issa-Mamassane et affiliés. Je n'ai jamais divulgué les noms de ceux qui écrivaient les tracts avec moi. Je ne le ferai pas aujourd'hui.

Vous êtes aujourd'hui considéré comme une voix intellectuelle importante et un historien engagé.

Je ne sais pas le statut que prêtent mes compatriotes. Ni la qualité de mes écrits. Mon premier livre « Djibouti, une nation en otage » (1993) a été bien reçu par le public. Il a été vendu en plusieurs milliers d'exemplaires. Il a fait l'ouvrage de critiques dès sa sortie. Notre grand écrivain **Abdourahman A. Wabéri** m'a reproché la description essentialiste que je faisais des communautés Afar et Somali. Je dois reconnaître qu'il avait raison. Récemment **Mohamed Qayaad** en a fait de même. Le caractère analytique et critique ferait défaut dans mes livres. Pour moi, toutes les critiques sont les bienvenues. Cependant, je goûte moins les traits psychologiques qu'on me prête. Par exemple, mes œuvres seraient celles d'un écorché vif, réglant ses comptes avec la dictature et la communauté Issa.

Quant au reproche qu'on le fait sur l'usage excessif que je fais des termes « *pourvoir Issa* », dictature tribale » et « *dictature Mamassan* », il n'est pas fondé. Un sous clan Somali-Issa, **les Mamassan, accapare tous les pouvoirs dans notre pays**. Je ne retire pas un seul mot.

Quelles idées ou thèses défendez-vous à travers vos écrits ?

Là, vous me posez une question très intéressante. En effet, ma thèse n'a pas été appréciée par un membre de mon jury. Il paraît que je pêchais par le caractère trop engagé de ma production, alors qu'on attendait un travail « scientifique ». Pour ma part, je considère qu'**écrire est un acte de révolte**. Des hommes et des femmes, aliénés par un siècle de soumission coloniale, ne peuvent avoir une grille de lecture identique à celle que professent les professeurs universitaires

Entretien

Ali Coubba

« Écrire, c'est refuser de se taire »

(suite et fin)

Je suis désolé de le dire, il y a un décalage entre les deux mondes. Les acteurs politiques et les protagonistes de l'histoire sont des êtres physiques, incarnés, et leur rébellion vise un système de pouvoir derrière lequel opèrent des hommes en chair et en os.

Hier, les préceptes coloniaux et, aujourd'hui, le tribalisme Issa ne relèvent pas des abstractions.

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur la situation politique et sociale de Djibouti ?

La république de Djibouti est au **bord de l'effondrement**. Pas à cause des coups de boutoir que lui administre une opposition politique, ni à cause d'un peuple enragé prêt à descendre dans les rues dans un scénario similaire à la « révolution tunisienne » ! Non, du côté d'un coup de force politique intérieur, la dictature n'a rien à craindre. Le mal qui ronge notre pays est de même nature que celui qui a provoqué la dislocation de la République de Somalie. La somalisation de Djibouti a atteint un point de rupture. Tous les **services publics sont somalisés** dans le sens propre du terme. Il n'y a plus d'Afars dans les forces de l'ordre.

Aucune réforme politique, souhaitée par l'opposition, n'est acceptable. Nous, les Afar, voulons une révolution. Aucun nationaliste djiboutien ne croit que le régime va se saboter lui-même en acceptant **le rééquilibrage ethnique**. Ce genre de revendications politique et économique est caduc. Nie l'ARD de Monsieur **Aden Mohamed Abdou**, ni le MRD de Monsieur **Daher Ahmed Farah**, ne se font d'illusion sur une transition pacifique.

En l'occurrence dans l'interview donnée à la Voix de Djibouti, DAF déclare que « la situation à Djibouti est catastrophique et ne fait qu'empirer à tous points de vue ». Inutile de faire de longues analyses pour démontrer la lente et silencieuse descente en fer de notre pays, rongé par l'autocratie, le tribalisme et le clanisme.

Cette révolution dont je parle ne se fera pas sans une guerre ouverte avec le régime et son armée tribale. **C'est pour cela que j'appelle les nationalistes djiboutiens de soutenir le FRUD armé.** ■



Djibouti, tribalisme et clanisme

Une lecture postcoloniale des fondements de l'État djiboutien

Alors qu'**Ali Coubba**, écrivain et intellectuel engagé, évoque dans nos colonnes les fractures identitaires et politiques de Djibouti, il devient essentiel de revenir sur les logiques profondes qui ont présidé à la formation de l'État djiboutien. Bien loin d'une trajectoire nationale unifiée, l'histoire de Djibouti porte les traces **d'un compromis postcolonial** qui a sacrifié le pluralisme au nom de la stabilité. Le tribalisme, souvent dénoncé comme une pathologie politique locale, est en réalité l'héritier d'un agencement stratégique où les intérêts français, somaliens et locaux se sont mutuellement renforcés – parfois au **détriment du projet national**.

Un État né sous tutelle

Lorsque la France envisage l'indépendance de son dernier territoire, dans la Corne de l'Afrique, elle le fait en suivant une logique déjà bien éprouvée ailleurs sur le continent. Comme l'écrivait **François-Xavier Verschave** dans La Françafrique : « *Le pouvoir était confié à ceux qui promettaient la continuité, non à ceux qui revendiquaient la rupture.* »

À Djibouti, cette continuité a été incarnée par **Hassan Gouled Aptidon**. Membre du sous-clan Mamassan. Ce dernier a su convaincre Paris de sa fiabilité. Ancien collaborateur de l'administration coloniale, il ne fut pas l'homme du renversement, mais celui de **la transition sans heurt**.

Le rôle stratégique de Mogadiscio

L'appui déterminant viendra cependant d'ailleurs. À partir du début des années 1970, le contexte régional se modifie : la Somalie de **Mohamed Siyad Barré**, fraîchement convertie au socialisme scientifique, affiche des ambitions pan-somalistes. Elle voit en Djibouti une extension légitime de son territoire, au nom d'une unité ethnique revendiquée. La **LPAI (Ligue Populaire Africaine pour l'Indépendance)**, fondée en février 1972 par **Hassan Gouled** et **Ahmed Dini**, bénéficie de l'appui politique de Mogadiscio.

En s'adossant à cette puissance régionale, **Gouled et Dini** renforcent leur légitimité face à la France, tout en marginalisant les autres courants indépendantistes, notamment les mouvements à majorité afar, plus critiques à l'égard d'une unification somalienne. Cette double stratégie – assurer la confiance de Paris tout en capitalisant sur l'aide somalienne – permet à la LPAI de s'imposer comme l'interlocuteur crédible de la décolonisation. Le **FLCS** (Front populaire de libération de la Côte des Somalis) d'**Aden Robleh**, inféodé à Mogadiscio, subira le même ostracisme avant d'être phagocyté.

Il devient ainsi, selon la formule de Verschave, un de ces « *relais fiables* » à qui l'on peut transmettre le pouvoir sans craindre un changement radical d'orientation géopolitique.



Ali Coubba et la mémoire critique

Dans son entretien, Ali Coubba dénonce cette réalité sans ambages. Il ne s'agit pas, pour lui, de tomber dans une lecture victimiste, mais de rappeler que l'ordre actuel ne relève pas d'une fatalité. Le refus d'un rééquilibrage des institutions, l'exclusion des Afars des secteurs régaliens, et l'instrumentalisation du pluralisme pour justifier l'immobilisme, constituent les ingrédients d'une crise larvée.

« Aucun nationaliste djiboutien ne croit que le régime va se saboter lui-même en acceptant le rééquilibrage ethnique », dit-il, affirmant par là que seule une rupture radicale peut permettre de sortir de l'impasse.

Sortir du piège postcolonial

Djibouti est souvent présenté comme un îlot de stabilité dans une région troublée. Mais cette stabilité n'est-elle pas le masque d'une impasse ? Le tribalisme politique, loin d'être un simple résidu culturel, apparaît comme l'effet durable d'un compromis colonial prolongé.

L'histoire de la Françafrique nous apprend qu'il n'y a pas de paix sans justice, ni de stabilité sans pluralisme. S'il est une leçon à tirer de l'analyse d'Ali Coubba et des travaux critiques sur l'État postcolonial, c'est bien celle-ci : la cohésion nationale ne peut naître d'un déséquilibre permanent. ■

DJIBOUTI

■ Quatre années d'impunité

Entre août 2021 et décembre 2023, la République de Djibouti a connu une série de violences d'une brutalité rare, principalement dirigées contre la communauté Afar. Dans les quartiers périphériques de Djibouti-ville comme Warabaleh, PK12 ou Arhiba, ainsi que dans les régions intérieures (Tadjourah, Obock, Dikhil, Randa), des dizaines de morts, des centaines de blessés ont été recensés. Quatre ans plus tard, aucune enquête, aucune condamnation, aucun geste de réparation n'a été effectué. Les faits sont pourtant accablants.



Un État né sous tutelle

Le **1er et 2 août 2021**, des affrontements entre jeunes Afars et un groupe de personnes armées et violentes dégénèrent dans les quartiers de Warabaleh et PK12. Rapidement, les forces de l'ordre interviennent — non pour désamorcer les tensions, mais pour, selon des témoignages concordants, appuyer un camp. **La Ligue Djiboutienne des Droits Humains (LDDH)** rapporte l'usage de balles réelles par la police, la destruction de plusieurs habitations, et l'arrestation arbitraire de dizaines de jeunes Afars.

À Tadjourah, les manifestations en soutien aux victimes de ces affrontements sont rapidement réprimées par l'armée, l'intervention tourne à la démonstration de force. Le ministre de la défense de l'époque, **Hassan Omar**, déclare publiquement : « *Je regrette qu'il n'y ait pas eu de morts à Tadjourah* », sans que cette phrase ne soit par la suite désavouée.

2022 : retour des violences, déni persistant

Au **printemps 2022**, une nouvelle flambée de violence éclate. Les mêmes quartiers sont ciblés. Des vidéos largement partagées sur les réseaux sociaux montrent des **policiers tirant à balles réelles sur des civils**. Le quartier afar d'Arhiba est totalement bouclé. Le 28 mai 2022, la LDDH alerte une nouvelle fois : « *Les vidéos mises en ligne prouvent, si nécessaire, la participation de la police, pour ne pas dire sa responsabilité directe.* » Le bilan est d'au moins **quinze morts**.

Un mois plus tard, la **réalité de la torture** apparaît au grand jour. Le 20 juin 2022, **Saïd Ali Cheiko**, un civil arrêté lors des événements de Warabaleh, meurt à l'hôpital Peltier. Diabétique, il avait été détenu sans soins, **soumis à des traitements inhumains**, jamais présenté à un juge.

Décembre 2023 : une opération militaire au cœur de la capitale

L'épisode le plus brutal survient en décembre 2023. Dirigée par le colonel **Abdourahman Ali Kahin**, une opération policière d'envergure est menée à Warabaleh. Le quartier est bouclé, 45 maisons sont détruites.

Le centre hospitalier local est pris pour cible : les forces de l'ordre y lancent des grenades lacrymogènes, provoquant des asphyxies parmi les blessés et les soignants.

La LDDH dénonce une **attaque planifiée et systématique**. Le 6 janvier 2024, loin d'un désaveu, le ministre de l'Intérieur, **Saïd Nouh**, félicite le colonel Kahin pour « *sa détermination* » et celle de ses équipes. Aucune allusion n'est faite aux victimes.

Origines régionales : une guerre aux racines territoriales

Au-delà des frontières djiboutiennes, ces violences s'inscrivent dans un contexte régional tendu. Dans la région frontalière entre les zones afars et somali d'Éthiopie, les affrontements entre milices se multiplient. Les revendications territoriales de certains groupes somalis-issas, accusés de vouloir annexer des terres afars, exacerbent les tensions.

Selon plusieurs rapports, **l'État djiboutien aurait activement soutenu ces milices**.

DJIBOUTI

Quatre années d'impunité

(suite)

Des armes identifiées comme provenant des stocks officiels djiboutiens auraient été saisies dans des camps somalis-issas. Des drones offerts par le Japon aux garde-côtes djiboutiens auraient également été détournés. La présence sur le terrain d'anciens cadres militaires, tel que le **commandant Abdi** – ex-officier de l'AMISOM arrêté dans la région de Yangudi – renforce les soupçons d'une implication directe du régime dans ces opérations transfrontalières.



La plus jeune victime de la barbarie.

Elle s'appelait Hasna. Elle avait un an. Morte asphyxiée après inhalation de gaz lacrymogène. Plusieurs témoignages confirment que les forces de l'ordre visaient délibérément l'intérieur des habitations. L'objectif ? Faire sortir les habitants de force, les livrer aux matraques, aux balles et à l'arbitraire. Une fois vides, les maisons étaient incendiées.

Le silence comme stratégie d'État

Malgré la gravité des faits, les autorités djiboutiennes restent muettes. Aucune reconnaissance des violences, aucun geste de réparation, et surtout, aucune procédure judiciaire n'a été engagée.

Les plaintes des familles, relayées par les organisations de défense des droits humains, restent lettre morte. La **LDDH** cite plusieurs hauts responsables sécuritaires, notamment le **colonel Abdillahi Abdi**, ancien chef de la police, qui aurait personnellement dirigé certaines opérations à Warabaleh.

Sur place, les stigmates des violences sont encore visibles. Murs calcinés, toitures effondrées, habitations désertées. Les familles endeuillées n'ont reçu ni visite, ni indemnisation. Pour les Afars de Djibouti, la peur s'est installée durablement.

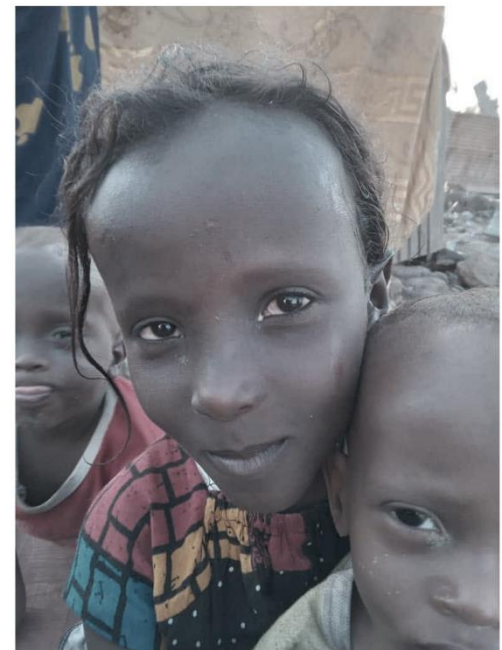
Une fracture nationale qui s'élargit

À Warabaleh, les murs calcinés et les toitures éventrées sont toujours là. Les familles endeuillées n'ont jamais été approchées par un représentant de l'État. Leur douleur, niée, s'est transformée en colère sourde. **Une fracture ethnique béante divise désormais la société djiboutienne.** Le pouvoir, en refusant la justice, alimente délibérément la polarisation.

À Djibouti, être Afar, c'est aujourd'hui **vivre dans la peur**. Une peur que l'État a installée, légitimée, institutionnalisée.

En l'absence de réponse étatique, une fracture ethnique profonde semble s'installer. Le refus d'ouvrir un débat national sur ces événements, de reconnaître les souffrances infligées à une partie de la population, alimente **un ressentiment croissant**. À Djibouti, être Afar signifie aujourd'hui vivre dans une insécurité permanente, marginalisé par **un pouvoir sourd à leurs revendications**.

Dans un pays souvent présenté comme un îlot de stabilité stratégique dans la Corne de l'Afrique, cette politique du silence n'est pas sans conséquences. À mesure que l'oubli s'institutionnalise, la défiance grandit. Et avec elle, le risque d'une crise politique plus large. ■



■ Afar : une cause politique en quête de reconnaissance

Peuple transfrontalier de la Corne de l'Afrique, les Afars sont souvent absents des projecteurs internationaux. Pourtant, leur histoire, leur territoire et leur combat révèlent une réalité géopolitique complexe et une aspiration persistante à l'existence politique, longtemps niée.

Présents en Érythrée, Éthiopie et Djibouti, les Afars ont été morcelés par les frontières coloniales, puis marginalisés par des États centraux plus soucieux de contrôle que de reconnaissance. Au fil des décennies, leur situation n'a cessé d'osciller entre **exclusion silencieuse et résistance diffuse**.

Aujourd'hui, un **tournant semble s'annoncer**. L'annonce par le Eritrean Afar National Congress (EANC) d'une mobilisation armée contre le régime d'Asmara, suivie d'un regain d'activisme afar à Semera, réintroduit **la question de l'autodétermination** dans le débat régional.

Ce dossier en deux volets propose une lecture complémentaire de cette actualité :

- Dans un premier temps, « **Asmara sous pression : les Afars, nouveau levier dans l'affrontement régional** » analyse les dynamiques politiques en cours, la montée en puissance des groupes afar d'opposition, et le rôle de plus en plus stratégique que joue cette minorité longtemps ignorée.

- En second lieu, « **Le peuple Afar face à l'Histoire : le droit à l'autodétermination** » revient sur les racines profondes de cette lutte : fragmentation identitaire, promesses d'autonomie avortées, et quête d'un statut politique digne de ce nom.

Ces deux textes n'opposent pas l'histoire et l'actualité : ils les **font dialoguer**. Car comprendre le surgissement du présent, c'est d'abord écouter ce que l'Histoire n'a jamais vraiment permis de dire.

Asmara sous pression : les Afars, nouveau levier dans l'affrontement régional

Parmi les nombreux foyers de tension qui agitent la Corne de l'Afrique, un nouveau front semble émerger, porté par une frange marginalisée mais stratégique de la région : les Afars. **L'Eritrean Afar National Congress (EANC)**, groupe d'opposition fondé en 2014 au sein de la diaspora, a récemment annoncé son intention de prendre les armes contre le régime du président érythréen **Isaias Afwerki**. Une décision lourde de conséquences dans un contexte géopolitique déjà fragile.

Du militantisme en exil à la mobilisation armée

Depuis sa création en Suède, le EANC s'était principalement concentré sur le plaidoyer international et la dénonciation des violations des droits des Afars en Érythrée. Ces derniers, vivant dans une région côtière stratégique bordant la mer Rouge, ont été accusés de subir marginalisation, déplacements forcés et répression politique de la part d'un régime considéré comme l'un des plus autoritaires au monde.

Mais à la faveur d'une ouverture du régime éthiopien, le mouvement semble aujourd'hui amorcer **un virage opérationnel** :

il a récemment installé un bureau à Semera, capitale de la région Afar éthiopienne, et envisage une extension de ses activités à **Addis-Abeba**. Selon **Ali Mohammed Omer**, porte-parole du EANC, ce retour dans la région marque le passage d'un activisme en diaspora à une présence organisée sur le terrain, rendue possible par une forme de tolérance, **voire de soutien tacite de l'État éthiopien**.

Le soutien discret de l'Éthiopie : calcul ou stratégie ?

Ce revirement ne saurait être interprété comme un simple geste de bienveillance. Depuis les déclarations controversées du **Premier ministre Abiy Ahmed** en octobre 2023, évoquant la nécessité pour l'Éthiopie **d'un accès souverain à la mer Rouge**, les relations entre Addis-Abeba et Asmara se sont dégradées. Dans ce contexte, soutenir ou héberger des groupes armés opposés au régime érythréen devient un levier stratégique.

Ce jeu d'alliances informelles n'est pas nouveau dans la région, où la realpolitik l'emporte souvent sur les solidarités ethniques ou idéologiques.

Asmara sous pression : les Afars, nouveau levier dans l'affrontement régional

(suite et fin)

En permettant à l'EANC de s'implanter à Semera, **Addis-Abeba** semble vouloir saper l'influence d'Asmara, tout en affirmant sa prééminence dans la région afar.

Vers un front unifié de la dissidence afar ?

Le EANC ne serait pas seul dans ce combat. Il aurait entamé **des discussions avec d'autres groupes d'opposition érythréens, notamment la Brigade Nhamedu**, également déterminée à renverser le régime en place. Le **RSADO** (Red Sea Afar Democratic Organization), groupe armé basé en Éthiopie depuis des années, a quant à lui tenu une conférence publique à Semera **le 13 juillet**, réaffirmant son engagement dans la lutte contre le Front populaire pour la démocratie et la justice (PFDJ), le parti unique au pouvoir à Asmara. L'idée d'un front afar unifié, réunissant les deux factions (EANC et RSADO) hostiles au pouvoir érythréen, semble donc se concrétiser.



Les Afars, otages d'un bras de fer régional

La dimension **ethno-géopolitique** du conflit est incontournable. Les Afars, peuple nomade historiquement marginalisé, se retrouvent malgré eux au cœur d'un **bras de fer entre États rivaux**.



Les tensions frontalières, les ambitions maritimes de l'Éthiopie, la militarisation du régime érythréen et la stabilité fragile de Djibouti forment **un cocktail explosif**. Des mouvements de troupes érythréennes auraient été observés près de la **frontière de Bure**, selon le EANC, laissant craindre **une nouvelle escalade militaire**.

Dans ce contexte, la revendication afar d'un droit à l'autodétermination, exprimée par plusieurs groupes d'opposition, dépasse le simple cadre identitaire. Elle devient une variable gênante dans les équilibres régionaux : utile à court terme pour certains États, comme l'Éthiopie, dans leurs rapports de force avec l'Érythrée, mais perçue comme menaçante dès lors qu'elle interroge l'ordre territorial établi. Car dans la région, peu de capitales sont disposées à **reconnaître des droits collectifs** — qu'il s'agisse d'autonomie politique, de souveraineté locale ou de gouvernance propre à une population spécifique.

Une crise en gestation, aux racines profondes

La montée en puissance des mouvements afar armés ajoute une nouvelle strate aux tensions chroniques de la région. Entre rivalités interétatiques, autoritarismes enracinés et résistances ethno-politiques, le risque de voir s'ouvrir **un nouveau front insurrectionnel** durable est bien réel. Mais il serait trompeur de lire cette dynamique uniquement comme un symptôme de chaos.

Elle exprime aussi, en creux, **l'échec historique des États à intégrer équitablement les populations afars dans le contrat national**. Dans ce jeu d'échecs géopolitique, les civils — afar en première ligne — risquent d'être les premières victimes. Pourtant, reconnaître enfin la légitimité de leurs aspirations politiques pourrait être, non pas une menace à contenir, mais **une clé pour une stabilité plus juste** dans une Corne de l'Afrique trop longtemps figée dans la logique du déni. ■

Le peuple Afar face à l'Histoire : le droit à l'autodétermination

Une déclaration qui secoue les lignes

Lors d'une conférence tenue récemment en Éthiopie, le **RSADO** (Red Sea Afar Democratic Organization), épaulé par plusieurs figures de la diaspora afar érythréenne et des autorités coutumières en exil, a franchi un cap symbolique et politique : **revendiquer officiellement le droit à l'autodétermination, incluant la sécession**, pour le peuple Afar d'Érythrée. Ce qui pouvait hier encore relever du tabou ou de l'implicite est désormais énoncé sans détour. Si cette posture peut sembler en rupture avec l'orthodoxie diplomatique et les logiques de souveraineté étatique, elle n'est ni arbitraire ni fantaisiste. Elle s'appuie sur **une architecture juridique internationale, sur une mécanique d'oppression systémique** à l'intérieur de l'Érythrée, et sur des précédents historiques qui donnent à cette exigence non seulement une légitimité certaine, mais aussi **une faisabilité politique qui mérite d'être interrogée**.

À cette annonce, une question s'impose : **cette revendication est-elle juridiquement fondée ou politiquement utopique ?** Et surtout, l'Érythrée, dont la propre naissance fut le fruit du même droit à l'autodétermination, peut-elle en toute cohérence contester cette revendication afar ?

Le droit à l'autodétermination : entre mythe et norme juridique



En droit international, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est consacré. On le retrouve à l'article 1 du **Pacte international relatif aux droits civils et politiques** (PIDCP), et dans la Charte des Nations unies (article 1.2). Ce droit a notamment servi de fondement à la décolonisation au XXe siècle. Mais s'agit-il d'un droit applicable dans des contextes postcoloniaux comme celui des Afars érythréens ?

La réponse est moins évidente. Selon le juriste **Antonio Cassese**, l'autodétermination est un principe évolutif, dont l'application est conditionnée à certaines circonstances : oppression persistante, exclusion systémique d'un groupe ethnique ou linguistique, impossibilité manifeste de participation politique. C'est précisément sur ces critères que le RSADO fonde sa demande.

Le mouvement pointe les discriminations ciblées subies par les Afars d'Érythrée :

marginalisation politique, dépossession de terres, militarisation des zones habitées, persécutions religieuses et culturelles, et plus récemment, expulsions forcées au profit d'intérêts économiques liés au régime. Dans ce cadre, l'appel à l'autodétermination se veut **une riposte juridique** à un processus de dépossession et de négation identitaire.

La jurisprudence internationale : un précédent pour les Afars ?

Le précédent le plus éclairant demeure celui... de **l'Érythrée elle-même**. Longtemps province de l'Éthiopie, annexée en 1962, elle a mené une guerre de trente ans, avant que le référendum d'indépendance de 1993, supervisé par l'ONU, n'aboutisse à la naissance d'un nouvel État. Le principal argument des indépendantistes érythréens ? **Le droit à l'autodétermination face à la répression et à l'assimilation forcée**.

Le peuple Afar face à l'Histoire : le droit à l'autodétermination

(suite et fin)

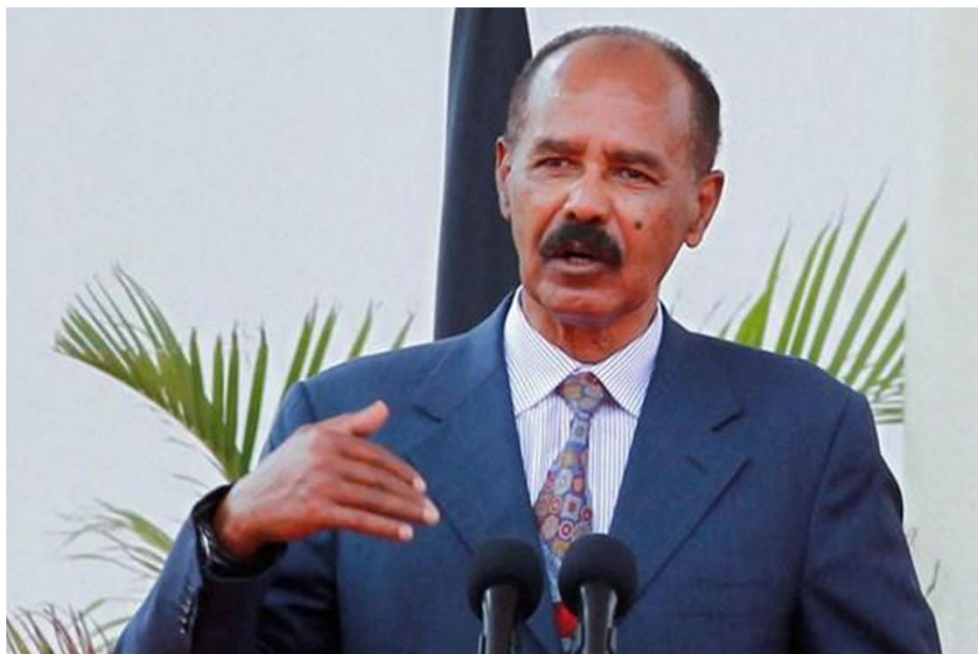
Difficile pour **Asmara** de rejeter une logique qu'elle a elle-même invoquée avec succès. Si l'on applique les mêmes critères aux Afars d'Érythrée – minorité culturelle et linguistique, vivant dans une zone frontalière et stratégique, exclue des centres de pouvoir – l'analogie est troublante. Le miroir devient accusateur : **en niant le droit des Afars, le régime d'Isaïas Afwerki s'érige contre les principes qui ont fondé sa propre légitimité.**

D'autres cas nourrissent cette réflexion. En **Kosovo**, la Cour internationale de justice (CIJ) a jugé en 2010 que la déclaration unilatérale d'indépendance n'était pas contraire au droit international. Sans créer un droit à la sécession, cet avis ouvre une brèche : lorsqu'un groupe subit **une oppression grave et prolongée**, la communauté internationale peut reconnaître la légitimité de sa revendication.

Sécession, autonomie, ou fédéralisme ? Les chemins étroits de la légitimité

Toutefois, revendiquer n'est pas obtenir. Le droit international tolère la sécession dans des cas extrêmes, mais ne l'encourage pas. La doctrine majoritaire, exprimée par des auteurs comme **Alain Pellet** ou **James Crawford**, estime que l'intégrité territoriale des États prime, sauf si le groupe concerné est victime de violations massives des droits humains, sans autre recours possible.

Dans le cas afar, la difficulté vient du manque de reconnaissance formelle par des institutions internationales. Le RSADO est un acteur encore marginal, sans légitimité démocratique claire, ni administration en exil fonctionnelle.



Le soutien de l'Éthiopie, qui héberge ses bases militaires, soulève par ailleurs des soupçons **d'instrumentalisation régionale**, dans un contexte de tensions persistantes avec Asmara.

Dès lors, la piste la plus réaliste à court terme semble être celle **d'une reconnaissance des droits collectifs, d'une autonomie régionale élargie, ou d'un statut fédéral** – plutôt qu'une indépendance pleine et entière. Mais cela supposerait un changement radical dans la structure politique érythréenne, actuellement verrouillée par un régime autoritaire qui refuse toute réforme.



L'utopie, arme des sans-voix ?

Alors que le RSADO transforme sa rhétorique en stratégie politique, son combat interroge sur ce que le droit peut offrir à ceux que les États abandonnent. En réclamant l'autodétermination, les Afars d'Érythrée ne demandent pas nécessairement une indépendance immédiate, mais affirment un droit fondamental : **celui d'exister politiquement**, dans un pays qui les nie.

Dans un monde où l'autodétermination reste à géométrie variable – tolérée au Kosovo, étouffée en Catalogne, niée en Palestine – le cas afar renvoie à cette zone grise du droit international, où la légitimité morale peut précéder la reconnaissance juridique. Utopie ? Peut-être. Mais l'histoire enseigne que **les utopies des peuples opprimés sont souvent les prémices des géographies futures.** ■